

Florence DELMOTTE & Denis DUEZ, *Les Frontières et la communauté politique : faire, défaire et penser les frontières*, Bruxelles, Presses de L'Université Saint-Louis, 2017.

Les citoyens européens semblent peu enclins au métissage de leur communauté politique. D'après l'Eurobaromètre 86.2 de novembre 2016¹, 56% d'entre eux éprouvent un sentiment négatif vis-à-vis de l'immigration. Même lorsqu'il est question d'immigration intra-européenne, d'un État membre à un autre, ce qui est devenu l'essence du projet européen depuis au moins l'adoption de l'Acte unique, 33% des citoyens européens éprouvent un sentiment négatif. Il semble donc qu'une part non négligeable de citoyens pensent que nombre des problèmes aigus de notre temps sont liés, voire découlent, de l'établissement de frontières. Ces dernières engendrent des questions de types économique, politique, social ou humanitaire. L'acuité de ces questionnements en regard des défis auxquels sont confrontées les communautés politiques a mené à l'émergence d'une littérature académique sur la question. Ainsi que le rappellent Florence Delmotte et Denis Duez, ce développement a permis de décloisonner l'étude des frontières. Les approches descriptives et géographiques ont laissé place à des approches dynamiques et interdisciplinaires (p.13).

À cet égard, l'ouvrage se présente dans la continuité de ce développement : il élargit la perspective en l'articulant autour de la perspective de communauté politique – ainsi que l'indique le titre. Toutefois, bien qu'il se place dans la continuité générale de la littérature sur le sujet, il s'en démarque également puisque les frontières sont approchées comme l'outil, le prisme au travers duquel est appréhendée la communauté politique, et inversement. Cette approche dialogique est explorée par le biais de la sociologie (politique), de l'anthropologie et des études européennes et s'applique à des objets aussi variés que l'Europe, la Corée, Bruxelles ou les frontières elles-mêmes. La diversité des objets d'études découlant de ce que, plutôt qu'un concept, la frontière est un *méta-concept*² appliqué à des réalités très diverses, parfois incommensurables. En effet, la quasi-totalité des phénomènes sociaux peut être étudié à la lumière de la notion de frontières. Cette variabilité se définira dès lors de façon très différente en fonction des contextes dans lesquels elle est utilisée.

L'illustration en est fournie dès la première contribution de Christine Schaut. Confirmant l'assertion de Simmel selon laquelle la frontière n'est pas un phénomène spatial avec des conséquences sociologiques mais un phénomène social avec des conséquences spatiales³ (1999 : 604), Christine Schaut insiste sur « *la complexité de la notion de frontière et des réalités qu'elle charrie* » (51). L'auteure recourt d'ailleurs à l'œuvre de Dino Buzzati, *Le Désert des Tartares*, en vue de souligner le double mouvement de dématérialisation/virtualisation des frontières dans certains contextes et celui de leur durcissement dans d'autres situations. Cette réalité ou, plus exactement, ces multiples réalités frontalières imposent, pour être comprises, d'être étudiées *in situ*, en prenant le contexte en considération.

¹ http://data.europa.eu/euodp/en/data/dataset/S2137_86_2_STD86_ENG.

² Kenneth Waltz, *Theory of International Politics*, New York, McGraw Hill, 1979.

³ Georg Simmel, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, p.604.

En guise de confirmation et de complément, la contribution d'Etienne Schmitt s'intéresse au rôle joué par la culture dans la perception et la (re)définition des frontières. Prenant le cas de l'Alsace, où trois États-nation confluent, Étienne Schmitt montre que, malgré une position et un discours assertifs des autorités centrales, la minorité régionale alsacienne est parvenue à promouvoir un contre-narratif crédible reposant sur la notion de *Dreyeckland* (pays des trois frontières). L'humanisme rhénan, parce qu'il prend en compte l'hétérogénéité culturelle de l'Alsace, est parvenu à discréditer le discours porté par le pouvoir central. La minorité régionale est donc parvenue, sur son territoire à redéfinir la notion de communauté politique et l'utilise pour faire valoir sa conception de la frontière. Confirmant l'importance du contexte, cette contribution dévoile certaines des interactions qui existent entre communauté politique et frontières.

S'intéressant à la libre circulation comme cadre de perception (et non pas comme variable explicative), Heidi Mercenier montre que les jeunes restent circonspects, voire méfiant vis-à-vis de la libre circulation. Les six focus groupes qu'elle a réalisés avec des jeunes bruxellois soulignent une articulation complexe entre frontières et communauté politique. Dans l'ensemble, les jeunes privilégiés voient au mieux la libre circulation comme une facilité pratique. Néanmoins, même dans ce cas, elle ne renforce pas le lien d'attachement à l'UE ou le sentiment d'identité européenne. Les jeunes issus de familles plus modestes voient, quant à eux, la libre circulation d'un mauvais œil en raison de la concurrence socio-économique qu'elle induit. Ceci confirme des résultats obtenus dans les travaux relatifs à l'État et aux politiques sociales⁴, et implique que si les interrogés perçoivent négativement les frontières poreuses à l'intérieur de l'UE, c'est par rapport au risque socio-économique que cela implique plutôt que par rapport au danger potentiel vis-à-vis de la communauté politique.

L'approche de Martine Brouillette est également centrée sur la perception des acteurs. Plus précisément, sur la base d'une analyse du discours émanant de la Direction générale compétente de la Commission, l'auteure souligne que la perspective sécuritaire adoptée par la Commission, qui explique le contenu et l'orientation de la politique migratoire, est la conséquence des perceptions propres aux décideurs européens. En outre, s'appuyant sur l'analyse du Partenariat à la mobilité conclu par l'UE avec la Moldavie, Brouillette souligne que les instruments mis en œuvre visent non seulement une harmonisation des cadres cognitifs, normatifs et opérationnels mais aussi, et surtout, une externalisation des mécanismes de contrôle migratoire. Analysant les dispositifs techniques de contrôle des frontières dans une perspective d'européanisation, Duez et Bellanova avaient déjà mis en évidence précédemment⁵ l'importance de la subjectivité des acteurs européens quant au choix des dispositifs et, en retour, l'influence de ces derniers sur le champ des possibles. Ainsi, les rapports entre communauté politique et frontières s'intègrent-ils dans une interaction continue entre les perceptions des acteurs, les dispositifs de gestion qui en sont le fruit et les possibilités offertes ou écartées par ces derniers, qui peuvent, à leur tour, influencer sur les perceptions.

⁴ Par exemple : Jeroen Van Der Waal, Willem de Koster & Wim Van Oorschot (2013), « *Three Worlds of Welfare Chauvinism ? How Welfare Regimes Affect Support for Distributing Welfare To Immigrants in Europe* », *Journal of Comparative Policy Analysis*, 15(2), p. 164-181 ; Cécile Braconnier & Nona Mayeur (eds.), *Les Inaudibles : Sociologie Politique des Précaires*, Paris Presses de Sciences Po., 2015.

⁵ Denis Duez & Rocco Bellanova (2014), « Humains et Non-Humains dans la Fabrique des Frontières de l'Europe », in Denis Duez, Olivier Paye & Christophe Verdure (eds.), *L'Européanisation : Sciences Humaines et nouveaux enjeux*, Bruxelles, Bruylant, p. 223-252.

Adoptant une perspective bien différente, Justine Guichard interroge les liens entre communauté politique et frontière par le prisme de la jurisprudence de la Cour constitutionnelle de Corée du Sud. La contribution démontre que, même pour une institution centrale de l'État, la notion de communauté politique, loin d'être figée et clairement définie, varie au gré des interprétations et des jugements. En filigrane de sa jurisprudence, la Cour constitutionnelle Sud-Coréenne établit une compréhension à deux niveaux. D'une part, la Cour développe une vision normative ébauchant une communauté démocratique restreinte dont sont exclus à la fois les Nord-Coréens mais aussi les Sud-Coréens dont le comportement serait insuffisamment patriotique. D'autre part, inspirée par une vision ethno-historique, la Cour développe en parallèle une vision de la communauté nationale qui inclut également les Nords-Coréens. Ainsi, Guichard montre que les plus hautes institutions ne sont pas immunisées contre les tâtonnements et ne parviennent pas nécessairement à définir clairement ni la communauté politique, ni ses frontières. Sur la base d'un cas original, ces résultats confirment ce que l'on sait sur le sentiment d'appartenance : l'identification à une communauté politique et à ses frontières tient beaucoup plus du mille-feuilles ou de la poupée russe que du bloc monolithique⁶.

Puisqu'il est difficile de définir à la fois la communauté politique et ses frontières, la solution pourrait être de se passer des frontières. Mais est-il possible de construire un sentiment d'appartenance à une communauté dépourvue de frontières ? C'est la question que Pose Meryll David-Ismayil en étudiant le cas des fonctionnaires de l'UNESCO. L'auteure montre comment, par l'intermédiaire de pratiques de socialisation et l'incitation à l'adoption d'un style de vie particulier, notamment, l'Association du personnel a visé à associer les fonctionnaires internationaux au groupe des diplomates. Cependant, le texte souligne aussi le succès très limité de cette entreprise. Le système international se référant ontologiquement et idiosyncratiquement aux rapports de force et aux intérêts des États. Ces derniers restent un phare et un repère important de l'identification des individus. D'abord, parce qu'ils cherchent en permanence à assurer leur prééminence dans le jeu international. Ensuite, parce que les fonctionnaires eux-mêmes ont développés des comportements qui entravaient, voire niaient, l'idée d'une identité internationale. Plus spécifiquement, le racisme, les stéréotypes et les préjugés raciaux ont perduré au sein même du groupe de fonctionnaires. L'Association du personnel a rapidement été dominée par certains groupes nationaux qui ont détournés le sens de son action et ont, de ce fait, empêché l'émergence d'une identité internationale.

Enfin, visant à dépasser le cercle vicieux de la définition d'une communauté politique sur la base de frontières qui nécessitent elles-mêmes une définition par la communauté politique, Marianne Fougère insiste sur l'opportunité, plutôt que la menace, que constituent les frontières pour envisager la communauté politique. En effet, dans la mesure où elles permettent d'interroger la *communalité* d'un groupe, c'est-à-dire ce que ce groupe partage des points de vue anthropologique et sociologique, les frontières autorisent la réflexivité nécessaire à la constitution du groupe : qui sommes-nous, que partageons-nous, que voulons-nous faire collectivement, etc. Or, à son tour, la *communalité*, qui ne se comprend ni comme l'origine, ni comme l'aboutissement de la définition d'une communauté politique, permet d'interroger la dynamique de la construction d'une communauté. De ce fait, les frontières et le concept de *communalité* qu'elles sous-tendent rendent donc possible la compréhension de la communauté politique comme un objet en construction continue. Cette

⁶ Thomas Risse (2004), « European Institutions and Identity Change : What Have we Learned? », in Richard Herrmann, Thomas Risse & Marilynn Brewer (eds.), *Transnational Identities : Becoming European in the EU*, New York, Rowmann and Littlefield, p. 247-272

dernière contribution souligne donc le phénomène bien connu de co-construction des identités et, dès lors en filigrane des cadres de perceptions et des discours qui fondent cette co-construction.

Il apparaît donc que cet ouvrage vise à élargir la perspective habituellement adoptée par les *border studies*. Plus que louable il s'agit là, avant tout, d'une démarche utile et nécessaire. L'approche pluridisciplinaire adoptée permet de mieux saisir l'aspect multidimensionnel de la notion de frontière, son statut de *méta-concept*. Toutefois, on peut regretter que les ponts avec les autres littératures, qui complèteraient et enrichiraient encore les contributions, ne sont pas suffisamment exploités. Si l'ouvrage rassemble bel et bien des contributions adoptant des points de vue différents, Mercenier, par exemple, adopte une approche de sociologie politique tandis que de Guichard opte pour une perspective institutionnelle et juridique, peu de ponts sont établis au sein même des chapitres.

Un second regret, en rapport avec le premier, est que les liens entre les contributions ne sont ni explicités, ni, surtout, exploités. Le livre est de toute évidence conçu comme un tout mais n'en a pas reçu la forme. Les sept contributions ne sont pas réparties en thèmes et aucun chapitre conclusif ne vient dresser de ponts entre les diverses contributions. De la sorte, bien que l'ouvrage élargisse la perspective en adoptant des approches variées, la structuration de l'ouvrage qui devrait permettre de mieux articulé le savoir glané au fil des différentes contributions n'aide pas toujours à bien saisir en quoi le tout est supérieur à la somme des parties. Qu'à cela ne tienne, cet ouvrage est d'une actualité brûlante et fourni à la fois des clés de compréhension et des pistes de réflexion pour aborder les interactions complexes qui se jouent entre frontières et communauté politique. Cette entreprise collective est donc utile à celles et ceux qui cherchent à comprendre les difficultés que rencontrent actuellement les sociétés humaines.

Damien Pennetreau est doctorant à l'Institut de Sciences Politiques Louvain-Europe, (ISPOLE), à l'Université catholique de Louvain en Belgique et est membre du Projet ERC *QualiDem* qui a reçu un financement du Conseil européen de la recherche (ERC), Grant n°716208.

